31M05SE
(31M05-200-0102)

Carte écoforestière

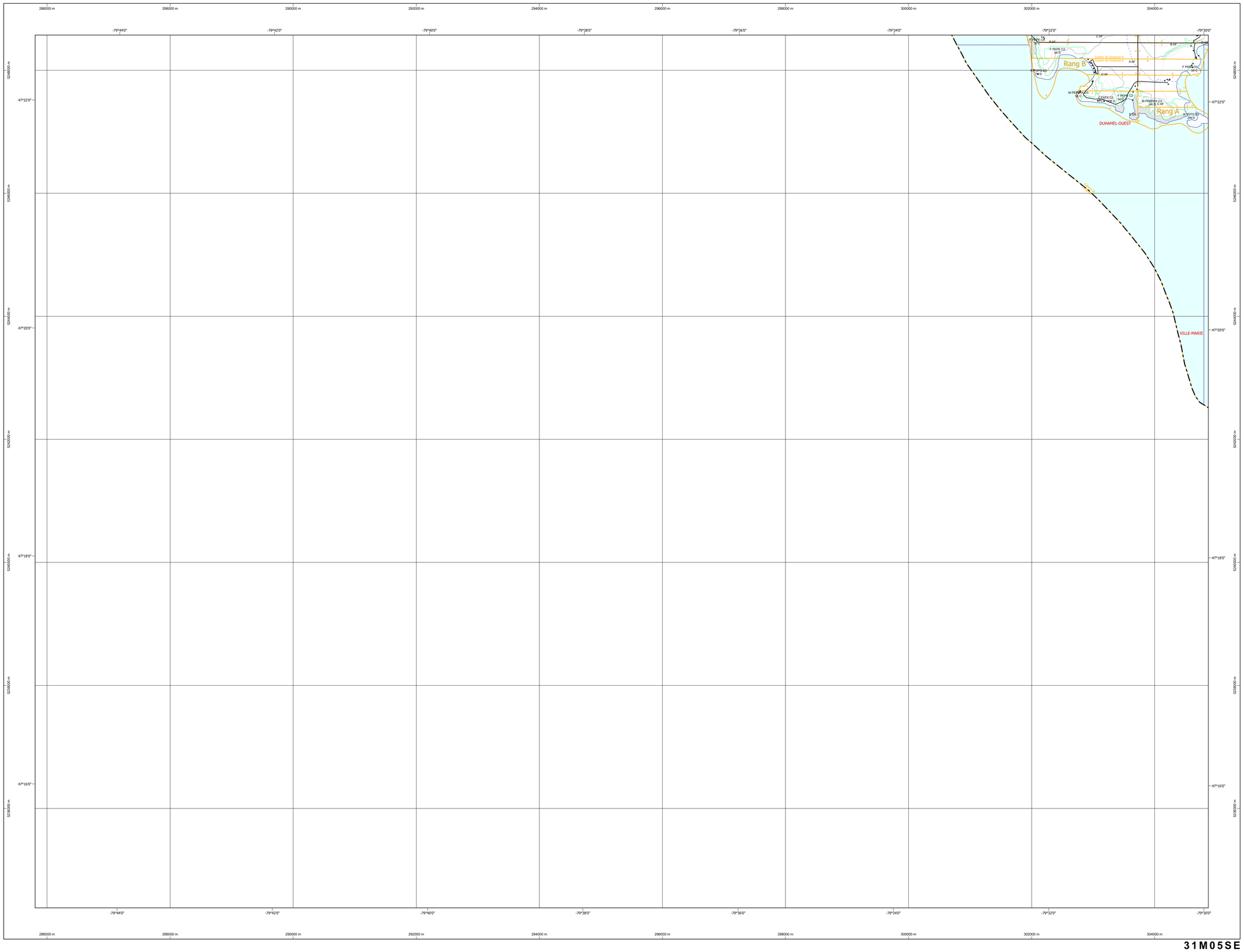

31M05SE
(31M05-200-0102)

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 3[e]	X			
SBSB	Groupement d'essence 4[e]	X			
A	Indice densité	X	X		
J	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
98	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3[e]	X		X	X
NF	Code de terrain 4[e]	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C SBSB A2 50 D	CJ 98 D F A 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
MI

CODE	ESSENCES RESINEUSES 3[e]	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3[e]
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	FR	Frêne noir
PG	Pin gris	ER	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FHC	Feuillu humide (3)
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4e et 5[e]	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e et 5[e]	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e et 5[e]
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OS	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
PE	Pruche de l'est	CB	Chêne bicolore	PB	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES							
		22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -	
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7	
Classe de densité									
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD	SD	
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD	SD	
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD	SD	
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD	SD	
	H	Densité recouvrement haute						H7*	
	I	Densité recouvrement inférieure						I7*	

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)		30 (21 à 40)		50 (41 à 60)		70 (61 à 80)		80 (81 à 100)		90 (101 et plus)
PEUPLEMETS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)						Jin/jr				
	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)						Vin/Vir				
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 30	30 10	30 30	- 50	50 50	- 70	70 70	- 90	90 90	- 120	120 120 -
	10 50	50 10	50 50	50 70	70 70	70 90	90 70	90 120	90 120	- 90	- -
	10 70	70 10	70 30	70 50	90 50	90 70	120 70	120 70	-	-	- -
	10 90	90 10	90 30	80 50	50 120	- -	-	-	-	-	- -
	80 120	120 10	50 30	120 50	- -	- -	-	-	-	-	- -
	120	10	120	30	-	-	-	-	-	-	- -

CODE — PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

CODE	INTERVENTIONS D'ORIGINE
CPR	Coupe avec protection de la regénération
CRG	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Enlèvement des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini serres
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée
RPS	Réoperation en vertu d'un plan spécial d'aménagement

INTERVENTIONS PARTIELLES

CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
CAM	des arbres d'avenir Coupe d'amélioration
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe de préjardinage
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CP	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
DR	Éclaircie commerciale
EC	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Ensemencement
FER	Fertilisation
RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	PERTURBATIONS MOYENNES
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DF	Dépérissement partiel du feuillu
EP	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abruptè	41% et plus
S	Sommet	Entourè de 41% et plus

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

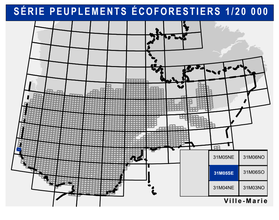

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 10
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	11° 45' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	79°37'31"O 47°18'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	79° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	07/06/2019

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2004
Date de mise à jour provinciale	Juin 2019
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec